



**ACADÉMIE CHÂLONNAISE DE  
BILLARD**

Complexe Gérard Philippe  
Avenue du Général Sarrail  
51000 Châlons en Champagne  
Tél. : 03 26 64 28 70



# L'ACADÉMIE CHÂLONNAISE DE BILLARD ORGANISE UN TOURNOI À LA LIBRE

## LE SAMEDI 13 AVRIL 2019

**Catégorie** : homologué, réservé aux licenciés FFB classés au maximum en Régionale 2 à la Libre

**Participants** : 15 joueurs maximum, sur 4 billards de 2m80

**Droit d'engagement** : 20 euros + 12 euros / repas

**Horaires** : début des matchs à 8h30.

**Date limite d'inscription** : le 9 avril 2019 (ou éventuellement sur place, dans la limite des places disponibles)

**Récompenses** :

|                          |                          |                           |                           |
|--------------------------|--------------------------|---------------------------|---------------------------|
| 1 <sup>er</sup> : 80 €   | 2 <sup>ème</sup> : 40 €  | 3 <sup>ème</sup> : 25 €   | 4 <sup>ème</sup> : 15 €   |
| 1 <sup>er</sup> R3: 10 € | 2 <sup>ème</sup> R3: 5 € | 1 <sup>er</sup> R4 : 10 € | 2 <sup>ème</sup> R4 : 5 € |

Meilleure série : 10 €

(récompenses éventuellement recalculées s'il y a moins de 15 joueurs, de façon à redistribuer les deux tiers du montant des engagements)

# RÈGLEMENT

## Article 1 :

L'Académie Châlonnaise de Billard (ACB) organise, le samedi 13 avril 2019, dans ses locaux situés Complexe Gérard Philippe, Avenue du Général Sarrail à Châlons en Champagne, un tournoi à la partie libre, réservé aux joueurs licenciés FFB, classés au maximum en Régionale 2 à la Libre. Ce tournoi est homologué, tous les matchs seront saisis sur le site « ffb sportif ».

Les droits d'engagement sont fixés à 20 euros par personne.

Les inscriptions seront traitées dans l'ordre d'arrivée chez le directeur sportif du tournoi, qui sera :

Philippe BATTIN, 19 avenue Jeanne d'Arc 51000 Châlons en Champagne.

(Inscriptions préférentiellement par mail, à l'adresse : [philippe.battin@wanadoo.fr](mailto:philippe.battin@wanadoo.fr) )

Il sera seul habilité à trancher tous les cas non prévus au présent règlement.

La date limite d'inscription est fixée au mardi 9 avril, 20 heures. Néanmoins, des engagements pourront éventuellement être pris sur place le jour du tournoi, dans la limite des places disponibles.

Les frais d'inscription (ainsi que les frais de repas, voir ci-après) pourront être envoyés à la même adresse.

Chaque joueur désirant s'inscrire devra spécifier son nom, son prénom, son numéro de licence, son club et sa catégorie / moyenne (ou à défaut, sa dernière catégorie / moyenne connue). Les chèques seront libellés à l'ordre de l'ACB.

## Article 2 :

Le tournoi se déroulera sur quatre billards 2m80, de la façon suivante :

- Première phase (8 heures 30) : les joueurs sont répartis en 5 poules de 3 selon le système du serpent, avec classement préalable à la moyenne générale de l'année en cours, ou à défaut la dernière moyenne connue. (si le quota de 15 joueurs n'est pas atteint, il y aura une ou plusieurs poules de 2).

Dans chaque poule, tous les matchs seront disputés. Cette phase se déroulera en distance réduite 2 de la catégorie Régionale 2, soit 70 points, avec limitation à 30 reprises.

- Deuxième phase (14 heures) : à l'issue de la phase de poules, un classement général, de 1 à 15, est établi. (classement déterminé par la place dans la poule, puis les points de match, puis la moyenne générale, puis la moyenne particulière). Les joueurs disputent alors un tableau à élimination directe, commençant en huitième de finale. Cette phase se jouera en distance réduite 1 de la catégorie R2, soit 80 points, avec limitation à 30 reprises.

## Article 3 :

Le montant des récompenses s'élèvera à 200 euros, répartis de la façon suivante :

1<sup>er</sup> : 80 €      2<sup>ème</sup> : 40 €      3<sup>ème</sup> : 25 €      4<sup>ème</sup> : 15 €  
1<sup>er</sup> R3: 10 €      2<sup>ème</sup> R3: 5 €      1<sup>er</sup> R4 : 10 €      2<sup>ème</sup> R4 : 5 €

Il sera de plus attribué une prime de 10 € à l'auteur de la meilleure série de la journée.

Dans le cas où le total des joueurs inscrits serait inférieur à 15, l'ACB se réserve la possibilité de recalculer, au prorata, le montant de toutes les récompenses, de façon à redistribuer les deux tiers du montant des engagements.

## Article 4 :

L'heure de fin du tournoi et de remise des récompenses est estimée à 20 heures.

L'ACB garantit à chaque joueur de disputer un minimum de 3 matchs.

## Article 5 :

Les joueurs se présenteront pour pointage et tirage au sort à 8h15. En cas de retard, le joueur concerné sera irrévocablement éliminé.

## Article 6 :

L'ACB proposera une buvette, et il sera possible de déjeuner sur place, au prix unique de 12 €, ce prix comprenant entrée, viande, pommes de terre rôties, fromage, dessert.

Le repas est à réserver au moment de l'inscription, avec possibilité de choisir sa viande dans la fiche d'inscription ci-après.

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU TOURNOI DE L'ACADÉMIE CHÂLONNAISE DE BILLARD

## TOURNOI À LA LIBRE DU 13 AVRIL 2019

Nom :

Prénom :

Club :

N° de licence :

Catégorie à la Libre :

Moyenne :

**REPAS (12 euros / personne):** Choix de la viande

- Poulet ☐
- Jambonneau ☐
- Saucisse fumée ☐

**Renvoyer ce formulaire, éventuellement accompagné du chèque d'engagement (plus les repas des accompagnateurs éventuels) à :**

**Philippe BATTIN  
19 avenue Jeanne d'Arc  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE**

(ou par mail : [philippe.battin@wanadoo.fr](mailto:philippe.battin@wanadoo.fr) )

**Paiement** : Droit d'engagement : 20,00 €

Repas : 12,00 €

Repas pour accompagnateurs : \_\_\_\_\_ × 12,00 € = \_\_\_\_\_ €

**Total à payer** :                    €      (Chèque à l'ordre de : Académie Châlonnaise de Billard)